



Envoyé en préfecture le 06/02/2025

Reçu en préfecture le 06/02/2025

Publié le

ID : 038-213805161-20250204-25DEC006-AU

Berger
Levrault

décision du maire

n°25DEC006

4 février 2025

Pôle CAVA
Bibliothèque Le Verbe Être

Signature d'une convention de partenariat relative à la mise en place de rencontres culturelles

Pages :
1

Le maire de la commune de La Tronche,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Pièce jointe :
Convention de partenariat

Vu la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégation données au maire au titre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la ville de La Tronche souhaite organiser des rencontres autour de l'éducation aux média et à l'information,

Télétransmis en
préfecture le :

Considérant la convention de partenariat proposée par l'association COLLECTIF ITEM,

Décide

Article 1 : de signer la convention de partenariat relative à la mise en place de rencontres culturelles, à l'association COLLECTIF ITEM, 3 impasse Fernand Rey, 69001 LYON

Article 2 : Les prestations débuteront à compter du 24 mars 2025 jusqu'au 27 mars 2025 inclus.

Article 3 : il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le Maire,
Bertrand Spindler



Ville de La Tronche
74, Grande Rue
38700 La Tronche
04 76 63 77 00
www.latronche.fr